



**Conseil municipal du 25 avril 2013  
Point B Tzen 5 « Vallée de la Seine »  
Intervention de Chantal Duchène**

Monsieur le Maire, chers collègues,

C'est la dernière fois ce soir que j'interviendrai, en tant que rapporteure, sur un point concernant les transports.

C'est un dossier qui me tient particulièrement à cœur, non pas seulement parce que j'ai longtemps travaillé, à titre professionnel, dans ce domaine, mais surtout parce que les transports collectifs sont utilisés quotidiennement par un grand nombre d'Ivryennes et d'Ivryens, ainsi que par les personnes qui viennent travailler ou étudier à Ivry. Les performances des transports collectifs ont donc des répercussions importantes sur la qualité de vie de nos concitoyen-ne-s. De plus, nous avons, depuis le début du mandat, mis en œuvre une politique visant à limiter la place de la voiture afin de lutter contre la pollution atmosphérique et les nuisances sonores qui ont de graves répercussions sur la santé, et aussi de mettre en œuvre les actions de notre plan climat énergie, la mobilité quotidienne représentant 11% des consommations d'énergie et 17 % des émissions de GES sur le territoire d'Ivry . Il est donc important de pouvoir proposer aux Ivryens et

aux personnes qui viennent travailler ou étudier à Ivry une alternative crédible en transports collectifs à la voiture particulière.

Je crois que notre bilan est très positif en la matière et tient à notre mobilisation sur cette question et au soutien sans faille du vice-président du conseil régional en charge des transports, Jean-Vincent Placé remplacé, quand il est devenu sénateur, par Pierre Serne.

Cela a permis de faire inscrire dans le Plan de mobilisation des transports de la Région Ile-de-France :

- le tramway Paris –Orly, sur le RD 5 qui roulera en 2020 et même peut-être avant, nous l’espérons,
- le schéma directeur du RER C qui permettra d’ici 2020 d’améliorer la robustesse de la ligne, pour éviter les perturbations du trafic, et d’augmenter la fréquence des trains à Ivry à 3 trains au ¼ heure, sachant que dès le prochain service d’hiver, il y aura 2 trains au ¼ d’heure durant les heures de pointe.

Ces opérations ont été reprises dans la communication du 1<sup>er</sup> Ministre, début mars, et intégrées à ce qui s’appelle dorénavant, le Nouveau Grand Paris qui comprend les opérations du Plan de mobilisation des transports et le Grand Paris Express.

De plus, nous avons obtenu la mise en accessibilité de la gare RER et son ouverture au sud, vers Gagarine -c’est un élément important pour l’opération de renouvellement urbain que nous portons-, et vers Ivry-Confluences. Ces travaux devraient commencer en 2014 ou 2015.

Nous avons aussi obtenu que soient réalisées des études pour la prolongation de la ligne 10 du métro jusqu'à Gambetta, même si malheureusement cette opération n'est pas inscrite dans les actions du Nouveau Grand Paris.

Enfin, Ivry a bénéficié de nombreux renforcements des lignes de bus qui desservent notre commune. Ainsi, toutes les lignes qui desservent Ivry ont vu leur amplitude horaire augmenter, le service se terminant actuellement à 0h30 du dimanche au jeudi et à 1h30 les vendredis et samedis, alors que, au début du mandat, seules les lignes 183 et 323 avaient des services se terminant à 0h30. L'offre en heures de pointe a été améliorée pour les lignes 132, 180, 183 et 323 et, en heures creuse, pour la ligne 183.

Le Tzen Vallée de la Seine, pour lequel le conseil municipal de ce soir est appelé à approuver les modalités de la concertation préalable, est le fruit d'une longue lutte de la ville pour obtenir une desserte le long de la Seine, très importante à la fois pour les habitant-e-s du quartier Ivry Port et pour les nombreuses personnes qui viennent travailler dans ce secteur. C'est aussi une réponse aux demandes réitérées des entreprises de ce secteur. C'est enfin un élément essentiel pour la desserte d'Ivry-Confluences, sachant que le calendrier de réalisation de ce TZen est en phase avec celui de l'opération d'aménagement.

Actuellement, la liaison entre Paris et Ivry-Port est assurée par la ligne 325 dont le trajet a été modifié pour ce faire. Le terminus de ce bus qui était auparavant au métro Mairie d'Ivry est maintenant à Bibliothèque François Mitterrand, et le bus décroche de son ancien trajet à Place Gambetta en utilisant le boulevard Paul-Vaillant Couturier, où a été réalisée une voie bus à contre-sens, puis le quai Marcel Boyer jusqu'à Paris. Cela a entraîné la modification du trajet du bus 323 dont le terminus a été reporté de la gare RER à Place Gambetta, afin de

continuer à assurer la connexion de ces 2 lignes de rocade, inscrites au réseau Mobilien du STIF, que constituent les lignes 323 et 325.

Même si cela a constitué une amélioration certaine, la situation est loin d'être satisfaisante. La ligne 325 dont le terminus est au métro Château de Vincennes est très irrégulière et cela persiste malgré les renforcements d'offre effectués par le STIF entre Paris et Place Gambetta. Pour améliorer la régularité, le Conseil général du Val de Marne réalise actuellement un aménagement qui va permettre de mettre en site propre, dans les 2 sens, le 325, jusqu'à la Place Gambetta. Cet aménagement sera utilisé par la suite par le Tzen.

Les conséquences de la modification du trajet du 325 a aussi entraîné des conséquences pour les usagers du 323. Cette ligne dessert aujourd'hui beaucoup moins bien la gare RER où elle avait auparavant son terminus, ce dont se plaignent les habitant-e-s du Plateau. De plus, le trajet jusqu'à la Place Gambetta pose beaucoup de problèmes au niveau de la rue Molière, ce qui entraîne une irrégularité importante. Pour ma part, mais c'est un avis personnel, je pense que, lorsque le Tzen sera réalisé, il faudra revenir à la situation ex ante pour le bus 323 avec son terminus à la gare, côté ouest, et un terminus côté est de la gare, pour le 325. Nous aurons le temps d'en débattre le moment voulu ...

Vous avez dans le votre dossier la présentation du Tzen. Intermédiaire entre un bus articulé et un tramway, il entre dans la catégorie de ce que l'on appelle les « bus à haut niveau de service », ce qui signifie que la qualité de service en termes de fréquence, de régularité, de vitesse commerciale, d'amplitude horaire, d'accessibilité, d'informations, sera la même que celle d'un tramway et que la seule différence consiste dans l'infrastructure, routière et non ferrée, et dans le véhicule qui roulera sur pneus. Ce Tzen devrait être mis en service en 2020

Le conseil municipal est donc appelé ce soir à approuver les modalités de la concertation préalable que le STIF entend mener durant 6 semaines en mai et juin prochains. Les modalités de cette concertation sont détaillées dans le rapport qui est dans votre dossier, avec un point fort le samedi 8 juin, de 10h à 13h, au centre commercial Quais d'Ivry où le projet sera présenté par le STIF et une réunion publique sur le secteur Paris /Ivry sur Seine le jeudi 13 juin à 19h à l'université Paris-Diderot aux Grands Moulins.

Cette concertation a pour but de prendre en considération les observations formulées pour éventuellement modifier le projet qui fera ensuite l'objet d'une enquête publique.

Je vous remercie de votre attention.